



UN CARRÉ POUR LA BIO DIVERSITÉ

La biodiversité, ce n'est pas seulement l'Ours blanc, la Baleine bleue ou les rhinocéros. Un grand nombre d'espèces végétales et animales nous entoure au quotidien, à tel point qu'on n'y prête plus beaucoup attention. Pourtant, si on s'intéresse d'un peu plus près à cette "nature ordinaire", on découvre un monde tout aussi spectaculaire et intéressant que le Pôle Nord, le fond des océans ou la savane.

Par ses activités, l'Homme menace aussi cette "biodiversité d'à côté". Pourtant, en ayant des pratiques respectueuses de l'environnement, chacun peut facilement participer à la préservation de cette nature.



Observatoire Local
de la Biodiversité
CPIE



CLERMONT-DÔMES



L'opération Un Carré pour la Biodiversité propose aux particuliers, écoles, entreprises ou municipalités de contribuer à la protection de cette biodiversité du quotidien en mettant en place leur Carré. Les règles sont simples : réserver un espace enherbé dans lequel on prendra soin de NE PAS intervenir. Pas de tonte, de plantation ou d'ajout d'engrais ni de pesticides, on laisse faire la nature ! Un véritable écosystème foisonnant apparaîtra alors et toutes sortes de fleurs, d'herbes, d'insectes viendront égayer ce petit bout de nature...

Principe de l'opération

Particuliers, collectivités, écoles, associations et entreprises sont invités à « créer » leur propre « Carré pour la Biodiversité ».

Sur la base d'un exemple simple et accessible à tous, l'objectif est de sensibiliser à la notion de biodiversité, au fonctionnement des écosystèmes et à leur préservation.

Il s'agit de **garder un espace enherbé pendant toute une saison de végétation, sans intervenir**, c'est-à-dire sans tondre, sans apporter d'engrais ni de pesticides. Cela doit permettre à la flore de se développer naturellement et aux espèces animales qui y sont liées, de s'installer, **formant ainsi un milieu naturel, paradis des fleurs sauvages et des papillons**.

Ce Carré est une base concrète, matérielle, pour faire passer plusieurs messages liés à l'écologie. Les ambitions de ce projet sont :

- D'inviter le public à **l'observation d'une « nature ordinaire »**
- De faire **prendre conscience de l'impact des pratiques de gestion** sur un milieu (utilisation d'engrais et de pesticides, tonte, arrosage...) et, de là, d'éduquer aux pratiques alternatives,
- De montrer que **chacun a un rôle** quant à la préservation de l'environnement,
- De **récolter des données naturalistes** à des fins scientifiques : papillons et orchidées.

Chacun est invité à participer à un CARRE pour la BIODIVERSITE en **s'engageant pour une surface choisie selon ses ambitions et ses possibilités**. Différents supports permettent d'en connaître le principe de mise en œuvre et de mettre en valeur cet espace.

Pour maximiser vos chances de voir apparaître une grande biodiversité sur votre Carré, il y a quelques recommandations à suivre et **certaines règles à respecter** !

Choisir l'emplacement de mon Carré

Les plantes et les insectes qui vont apparaître dans votre Carré sont pour la plupart de grands amateurs de soleil : **évittez donc tout emplacement trop ombragé ou mal exposé**, au pied de grands arbres ou d'une haie par exemple. Dans l'idéal, **le carré doit être placé au milieu d'un espace ouvert**, au soleil une grande partie de la journée (si c'est exposé au Sud, c'est encore mieux !). La végétation n'y sera que plus luxuriante et attirera ainsi une foule de petits habitants.

Pensez à bien délimiter votre carré à l'aide de piquets (un par angle au minimum, prévoyez-en plus si votre carré a une surface importante) et de cordes, rubalise, chaînes etc. Un Carré bien délimité vous permettra de mieux l'observer, mais aussi de ne pas y passer la tondeuse par mégarde ! Il permettra également de justifier votre démarche auprès des curieux.

Entretenir mon Carré

Pour entretenir son Carré, il faut... **ne pas l'entretenir** ! C'est le principe essentiel de cette opération. Le plus difficile est donc de se retenir d'intervenir. Participer à « un Carré pour la Biodiversité » implique ainsi de se plier à **quelques consignes simples** :

- Ne pas faucher ou tondre mon Carré avant le 31 août
- Ne jamais arroser mon Carré
- Ne jamais utiliser de pesticides sur mon Carré
- Ne jamais utiliser d'engrais (chimique ou naturel !) sur mon Carré
- Ne pas semer de graines type « prairie fleurie »
- Ramasser la végétation après la fauche ou la tonte de mon Carré

Ces règles tiennent au minimum **jusqu'au 1^{er} septembre suivant l'inscription**. Notez que si vous perpétuez votre Carré d'année en année, celui-ci ne fera que s'enrichir et vous aurez peut-être la chance d'y voir apparaître quelques espèces rares comme des orchidées par exemple !

Pourquoi ne pas intervenir ?

Le but du Carré est de laisser à la Nature un espace de liberté, où plantes et végétaux pourront **accomplir tout leur cycle vital sans être perturbés**. Si nous vous demandons de ne pas tondre, de ne pas utiliser de pesticides ni d'engrais, de ne pas semer et de ne pas laisser la végétation après la tonte de septembre, c'est parce que tous ces facteurs modifient l'évolution du milieu et l'écartent de sa trajectoire naturelle :

La tonte est une action très perturbatrice pour la végétation. Seules quelques graminées spécifiques supportent d'être coupées régulièrement, les autres plantes sont coupées dans leur élan dès qu'elles commencent à pointer le bout de leurs feuilles. De plus, une herbe rase constitue un très mauvais abri

pour les insectes. Ne pas tondre permet ainsi aux plantes d'accomplir tout leur cycle vital, et vous pourrez ainsi observer tout un tas de fleurs colorées que vous n'avez pas l'habitude de voir dans votre jardin !

Bien qu'arroser peut paraître être une action anodine, voire bienfaitante pour la végétation, son impact sur la biodiversité est toutefois réel. En effet, en arrosant, on favorise les espèces végétales qui ont le plus besoin d'eau. Celles-ci se développent ainsi **au détriment d'autres plantes**, qui elles peuvent supporter un certain manque d'eau. Sans arrosage, la concurrence entre les plantes demeure équitable, et chacune d'entre-elles parvient à se trouver une place.

L'ajout d'engrais a à peu près le même impact que l'arrosage, **en favorisant les espèces qui ont le plus besoin de nutriments**. Cela a aussi parfois tendance à changer le taux d'acidité du sol, ce qui opère une nouvelle fois un tri dans la variété de plantes qui peuvent potentiellement s'installer sur place.

Les pesticides ont bien sûr un impact évident sur la biodiversité. Les herbicides détruiront toute plante n'ayant pas été conçue pour y résister, et les insecticides, s'ils sont utilisés pour éliminer ceux que l'on considère comme nuisibles, ont souvent un impact plus large que ce pour quoi ils sont réellement conçus et déstabilisent grandement la diversité d'insectes. Ne pas utiliser de pesticides, c'est **permettre à un grand nombre de plantes et d'insectes de subsister** dans votre Carré.

En semant des graines de prairie fleurie, on peut penser faire une bonne action en favorisant l'apparition de nombreuses fleurs. Or, d'une part, ce sont des mélanges standards dont la composition en espèces est bien souvent **différente de la diversité naturelle** présente là où vous habitez. D'autre part, vous constaterez rapidement qu'il n'est nul besoin de semer pour que votre Carré soit conquis par de multiples fleurs aux couleurs vives. La Nature est parfois surprenante de diversité aux endroits où l'on s'y attend le moins, tant qu'on lui en laisse la possibilité !

Enfin, ramasser les produits de tonte et de fauche est aussi très important. Laisser l'herbe fauchée sur place aurait **un impact assez similaire à l'ajout d'engrais** dans votre Carré, dont nous avons vu les effets plus haut. Il est donc impératif de veiller à évacuer cette herbe tondue.

Vous avez dit tondre ?

Hé oui ! Si vous devez à tout prix **éviter de tondre durant la période végétative** (du début du printemps à la fin de l'été (jusqu'au 31 août)), il est tout de même vivement conseillé de passer avec votre tondeuse dans le Carré **au moins une fois en septembre/octobre**. Autrement, il passera rapidement de l'état de belle prairie fleurie à celui de friche épineuse impénétrable ! Ce passage de tondeuse automnal permet ainsi d'éviter aux ronces et autres arbustes piquants de se développer dans votre Carré.

Observer mon Carré

Si vous respectez ces règles à la lettre, vous verrez rapidement votre Carré **devenir un espace de vie foisonnant**. La végétation abondante et diversifiée qui s'y sera développée ne manquera pas d'attirer bon nombre d'insectes en quête d'abri ou de nourriture. Vous observerez à coup sûr abeilles, papillons, fourmis, sauterelles, scarabées et bien d'autres compagnons à six pattes moins connus, et, côté végétal, peut-être aurez-vous la chance de voir apparaître quelques orchidées sauvages, en plus d'une kyrielle de fleurs plus communes mais non moins intéressantes, au cœur de votre Carré !

L'opération Un Carré pour la Biodiversité s'inscrit dans un **programme de sciences participatives** piloté par l'Observatoire Local de la Biodiversité®. Vous avez ainsi la possibilité de **faire remonter vos observations de papillons et d'orchidées** qui viendront compléter les bases de données. Vous n'êtes pas un naturaliste aguerri ? Pas d'inquiétude ! Il existe des outils à votre disposition qui vous aideront à identifier les espèces les plus communes. Et si vous avez un doute, essayez de prendre une photo et faites-la parvenir au CPIE en charge de l'opération dans votre région. Des naturalistes chevronnés pourrons vous aider à l'identifier pour de bon.

Pour qu'une observation ait une valeur scientifique, il faut, à minima, le nom de l'espèce, le date et le lieu de l'observation. Vous pouvez renseigner vos observations sur la page consacrée du CPIE : <http://cpie-clermont-domes.org/partager-observations-naturalistes/>

Valoriser ma démarche

Pour augmenter encore la valeur de votre Carré, vous pouvez en faire parvenir une photo au CPIE, et nous vous encourageons à partager votre expérience et l'évolution de votre Carré sur le groupe Facebook de l'opération.

Lors de votre inscription à l'opération, vous recevrez également un panneau informatif que vous pourrez afficher à proximité de votre Carré. Il permettra aux curieux de comprendre ce que vous faites avec ce Carré d'herbe non tondue, et peut-être, qui sait, de participer à leur tour à cette opération !

N'hésitez pas non plus à **diffuser votre démarche autour de vous**. Tous les espaces cultivés selon la charte UN CARRE pour la BIODIVERSITE sont autant de havres de paix pour les fleurs sauvages, les papillons, les abeilles, ...

Comment participer ?

Pour participer à l'opération Un Carré pour la Biodiversité, vous devez impérativement remplir une « **Charte d'Engagement** » que vous pourrez demander auprès du CPIE en charge de l'opération dans votre région. Une fois cette charte remplie et retournée au CPIE, vous recevrez une confirmation d'inscription et nous vous ferons parvenir au plus tôt le panneau d'affichage à installer près de votre Carré.

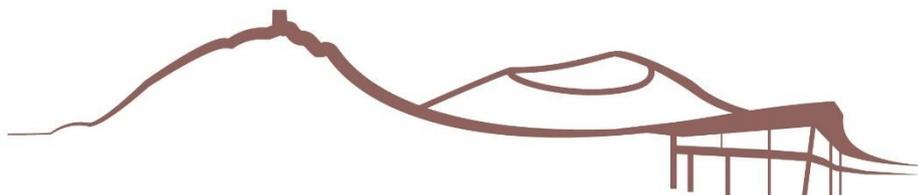
Liens utiles

- Page web du CPIE Clermont-Dômes consacrée à l'opération : <http://cpie-clermont-domes.org/presentation-du-centre-de-ressources-du-cpie-clermont-domes/un-carre-pour-la-biodiversite/>
- Pour renseigner vos observations (formulaire) : <http://cpie-clermont-domes.org/partager-observations-naturalistes/>
- Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/uncarrepourlabiodiversite/>
- Site internet national « Un Carré pour la Biodiversité » : <https://uncarrepourlabiodiversite.jimdo.com/>

Partenaires



« Un Carré pour la Biodiversité » est une idée originale et coordonnée à l'échelon national par le CPIE Périgord-Limousin. L'opération UN CARRE pour la BIODIVERSITE s'inscrit également dans la démarche des Observatoires locaux de la biodiversité®



CLERMONT-DÔMES

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Association CEPE - 1 rue des colonies - THEIX - 63122 SAINT GENES CHAMPANELLE
Téléphone 04 73 87 35 21 - télécopieur 04 73 87 38 37
e-mail contact@cpie63.fr www.cpie-clermont-domes.org

